

VOLET B1 : RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DES MILIEUX AQUATIQUES

OBJECTIF	B I-1	Améliorer ou préserver la qualité écologique Des milieux	Fiche : B I-1.
SOUS-OBJECTIF	B I	Restaurer ou préserver les populations piscicoles en place	COMMUNE (S)
COURS D'EAU		La Calonne	Année de Réalisation 2007/2008
OPERATION		Gestion de la population piscicole	

PLAN DE SITUATION

Cf. Plan général

CONTEXTE

La Calonne est le seul cours d'eau du secteur concerné par le contrat de rivière conservant un potentiel fort et un peuplement typique d'un cours d'eau à dominance Salmonicole. La gestion des peuplements en place revêt donc un caractère prioritaire.

OBJECTIF VISE, JUSTIFICATION DE L'OPERATION

Maintenir le peuplement piscicole en place, favoriser la reproduction naturelle.

DEFINITION DE L'OPERATION

Suivi de la reproduction naturelle ; cartographie des frayères
Abandon sur trois années consécutives des déversements d'alevins et/ou truitelles
Pêches électriques de vérification de présence de truitelle d'un été en septembre (3 stations)
Note de synthèse, recommandation de gestion pour l'AAPPMA

CONDITIONS D'EXECUTIONS

Demande d'autorisation au titre de la police de la pêche pour la réalisation des inventaires piscicoles.

DEVIS ESTIMATIF

Cartographie des frayères = 8 jours/technicien = 3 040 euros TTC
Pêches électriques (agent, transport, matériel) = 1 jour * 4 gardes * 3 * 350 = 4 200 euros TTC
Rédaction, restitution, frais de rapport = 3 jours/technicien = 1 050 euros TTC
TOTAL = 8 290 euros TTC

MAITRE D'OUVRAGE

FDAAPPMA 01 et AAPPMA Montceaux-Guéreins

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE PREVISIONNEL

2007 : Etude des frayères
2008 : Pêche électrique et rapport de synthèse

2009 : Restitution

Opération	Phasage	Montant	Part Etat		Part A.E.		Part Région		Part. Dpmt		Part. M.O.		Part. SMTC si pas M.O.	
		Euros HT	En %	€	En %	€	En %	€	En %	€	En %	€	En %	€
Animation														
Acquisition														

INDICATEURS DE SUIVI

Frayères actives et pêche de suivi des alevins de 1 été.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Etude du peuplement piscicole des territoires de Chalaronne (Fédération de pêche de l'Ain, 2006).